

Compte rendu simplifié Conseil municipal de Warluis du 8/09/2023

14 membres en exercice : 11 sont présents et 3 sont représentés

► Attribution délégation de service public (DSP) de la gestion de l'ACM de Warluis

La commission de délégation de service public (DSP) s'est réunie à deux reprises afin de déterminer les modalités et examiner les offres.

L'objectif de la DSP est d'externaliser ce service public du fait de la lourdeur de la gestion du personnel et du coût que cela représente pour la commune.

Deux offres ont été déposées : UFCV et la Ligue de l'Enseignement. Suite à la commission un classement est établi. La Ligue de l'Enseignement de l'Oise obtient une note globale de 92/100. La Commission de DSP la classe au 1er rang, et classe l'UFCV au 2ème rang avec 85/100. C'est pourquoi, dans le cadre des dispositions de l'article L1411-5 I du Code Général des Collectivités territoriales et en application des articles L3124-5, R3124-4 à R3124-6 du Code de la Commande Publique, l'offre de La Ligue de l'Enseignement de l'Oise la mieux classée est retenue. Madame le Maire propose d'entériner le choix de la commission de délégation de service public et de l'autoriser à signer la convention d'affermage d'une durée de trois ans avec la Ligue de l'Enseignement de l'Oise.

M. Bourgeois (conseiller) estime que l'ACM représente une charge trop lourde pour la commune, et demande une augmentation de la participation des familles,

Constatant qu'une telle augmentation diminuerait les aides reçues de la CAF, qu'elle irait à l'encontre de la priorité donnée à l'école et au périscolaire par la majorité du Conseil,

Considérant en effet que l'offre scolaire se doit d'être complétée par une offre périscolaire et extra-scolaire,

Affirmant que l'école est le cœur d'un village et en assure le dynamisme,

Madame le Maire insiste sur la nécessité d'offrir un service qui, certes, implique une contribution collective, mais dont le paiement par les bénéficiaires doit aussi tenir compte de leurs revenus.

Le Conseil après délibération approuve et autorise Madame le Maire à signer la convention d'affermage pour une durée de 3 ans.

► Modification budgétaire

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les modifications budgétaires.

► SE 60 : éclairage public aérien des hameaux (Bruneval-Merlemont-l'Epine) et du centre bourg

Le coût prévisionnel des travaux en TTC s'élève à la somme de 91105,86€. Le montant prévisionnel du fonds de concours de la commune est de 77094,92€ sans subvention ou 15374,11€ avec subvention.

Le Conseil :

- Demande au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux,
- Demande au SE60 de solliciter l'aide financier du Conseil Départemental de l'Oise,
- Prend acte du versement en une seule fois après l'achèvement des travaux,
- Inscrit la dépense au budget communal de l'année 2023 et 2024.

► SE60 : travaux de signalisation lumineuse tricolore carrefour RD1001, Rue de l'église et Route de Merlemont

Madame le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu d'envisager le changement des feux tricolores étant donné le coût d'entretien d'un matériel devenu vétuste et qui est en panne régulièrement. Coût prévisionnel 8616,69€ hors subvention.

Le Conseil valide le projet de travaux et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

► Révision du pacte fiscal et financier du 14 novembre 2017 de l'Agglo du Beauvaisis

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire sur ce Pacte Fiscal et Financier (PFF), le Conseil décide à l'unanimité de l'adopter.

► Transport des élèves de primaire pour l'activité piscine rentrée 2023/2024

Comme l'année précédente, le transport sur le premier créneau sera mutualisé avec une classe de Rochy-Condé. Le second créneau sera uniquement pour des enfants de Warluis.

Le Conseil municipal donne son accord pour le transport des élèves à une activité piscine prévue au programme de l'école de l'année scolaire 2023/2024.

► Diminution du temps de travail d'un agent ATSEM

Suite à sa demande pour raisons familiales, le Conseil vote à l'unanimité le passage de 30h à 28h10 de travail hebdomadaire pour un Agent.

► Régie de recettes et Régie d'avances

Suite au départ en retraite de Madame Murielle MONDON Régisseur titulaire et à l'absence prolongée de madame Nadège PLANCHON régisseur suppléant, Madame le Maire propose la candidature de Madame Patricia BRISEDOUX en tant que régisseur titulaire et de Madame Nadia ABBIOUI en tant que régisseur suppléant à partir du 15 septembre 2023.

Après délibération, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les deux candidatures.

► Informations et questions diverses

→ Informations concernant le patrimoine communal :

- Démolition des Bâtiments annexes de la Maison Regnier prévue dès que possible,
- Vente en cours de la maison, 2 rue des Ecoles : la commune doit prouver la propriété acquisitive de ce bien,
- Acquisition du terrain à côté du parking du cimetière réalisée le 29 août 2023.
- La vente du terrain rue Buquet est reportée.
- Evolution du projet de la maison de santé (EPFLO-LAESSA) : démolition prochainement des anciens bâtiments (différé du fait de la non intervention d'ENEDIS). Des rendez-vous avec l'architecte des Bâtiments de France sont en cours.

→ Décisions de la Commission Loisirs :

- Conseil municipal des jeunes : il est souhaitable d'ouvrir le Conseil aux plus grands pour soutenir les plus jeunes, et trouver des personnes bénévoles pour encadrer ses Conseils. Elections prévues pour 2 ans et prochaines élections prévues en janvier 2024,
- Lettre gouvernementale 2024 année des JO « ouvrez grand les jeux » : organisation de défis sportifs ou autre événement pour fêter les JO,
- Nos Aînés bénéficieront d'un repas ou colis de fin d'année, comme l'an dernier.

→ Informations diverses :

- Passage du Bus de l'Emploi le mercredi 4 octobre 2023 de 9h15 à 12h30.
- PLUI : une réunion publique se tiendra le 13 novembre 2023 et portera sur le projet de restructuration urbaine.
- 3 bacheliers de Warluis ont obtenu une mention « Très Bien » au baccalauréat. Nous félicitons très chaleureusement : Lucile DUVAL, Jérémie ROUSSEL et Anthyme GENIEZ. Ils seront récompensés, et recevront chacun un virement de 150 €.
- Création d'une Association « Repair Café Warluis »
- Madame le Maire fait part des remerciements de la Familles Pinta et ainsi que de la Famille Cordier.
- Monsieur BOURGEOIS demande que les Conseillers soient tenus informés des décès des habitants. Madame le Maire indique qu'à l'avenir cette information sera donnée sur l'application ILLIWAP réservée aux membres du Conseil.